

## L'évolution du château de Saint-Aubin-du-Cormier (XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles) Bilan de trois années d'études archéologiques

Détruit en 1489 sur ordre du roi de France Charles VIII, le château de Saint-Aubin-du-Cormier présente encore des ruines imposantes mais restées longtemps difficiles à décrypter en l'absence de données fiables. Il subsiste en effet peu de documents sur son évolution architecturale. C'est pourquoi, malgré son importance historique et archéologique, il est demeuré fort méconnu. Depuis quatre ans nous avons tenté de rassembler les pièces du puzzle. Notre premier travail a consisté à en dresser un plan général, travail titanesque étant donné l'ampleur de la végétation et la surface à couvrir. Ensuite, un sondage archéologique a permis d'affiner certaines problématiques entrevues. Enfin, des relevés complémentaires permettent de présenter un dossier complet, qui sert de base à la réflexion dont nous proposons la substance dans cette étude (1).

Notre but n'est pas de retracer les faits historiques qui gravitent autour de la forteresse. Nous nous contenterons d'essayer de comprendre la logique architecturale, son évolution et ses limites, afin de remettre la forteresse à sa place dans l'histoire de l'architecture bretonne. Pour cela, nous avons adopté une démarche systématique simple : partant de la description découlant de l'observation directe et de l'analyse des plans que nous avons levé, nous passons à une étude chronologique et typologique.

La région de Saint-Aubin a été occupée très anciennement. La forêt de Haute-Sève renferme un alignement de menhirs (2). A 1 km à l'est du

(1) Que soient ici remerciées les structures qui ont permis à ce travail de se réaliser, en particulier le Centre de recherches archéologique du pays de Rennes, les Amis du château de Saint-Aubin-du-Cormier, ainsi que la municipalité de Saint-Aubin et le conseil général d'Ille-et-Vilaine, sans oublier les nombreux bénévoles sans qui rien n'aurait été possible.

(2) BÉZIER (Paul), *Inventaire des monuments mégalithiques du département d'Ille-et-Vilaine*, Rennes, 1883, p. 103-107.

site, au lieu dit « Roche Marie », a été trouvé au siècle dernier un lot important de haches de bronze (3). A l'époque gallo-romaine, la région est quadrillée par des voies, dont la voie Rennes-Bayeux, liée à un important habitat du II<sup>e</sup> siècle à l'est, et la voie Avranches-Nantes à l'ouest (4).

La légende veut que le château ait été édifié à l'emplacement d'une chapelle dédiée à saint Aubin et ombragée par un cormier. Or, rien ne permet de confirmer cette hypothèse, d'autant plus que le lieu de culte primitif, antérieur au château, se situe à quelques centaines de mètres de là, au lieu dit « Bécherel » et connu depuis le premier quart du XI<sup>e</sup> siècle (5).

M. Brand'honneur (6) avait cru déceler à l'endroit nommé « butte à Moquet », la présence d'une motte antérieure au château de pierre. Mais aucun document n'étaye cette thèse, et l'on sait la prudence avec laquelle il faut étudier les données fournies par la toponymie (7).

## 1 - Le château au XIII<sup>e</sup> siècle : le premier château-cour breton

Les circonstances de la création de la forteresse sont essentielles pour comprendre la logique de son plan et sa spécificité. Depuis 1213 règne en Bretagne le duc Pierre I<sup>er</sup> de Dreux. Il inaugure la lignée capétienne des ducs de Bretagne, et donc l'étroite dépendance de la Bretagne vis à vis du pouvoir royal. Étant cousin éloigné de Philippe Auguste et arrière-petit-fils de Louis VI le Gros et ayant été élevé à la cour de France, il sait parfaitement que Philippe Auguste a révolutionné l'architecture militaire en imposant un modèle de châteaux intégrant des principes de construction romains retrouvés dans l'empire byzantin à l'occasion des croisades. Ces principes seront appliqués pour la première fois en Bretagne au château de Saint-Aubin-du-Cormier.

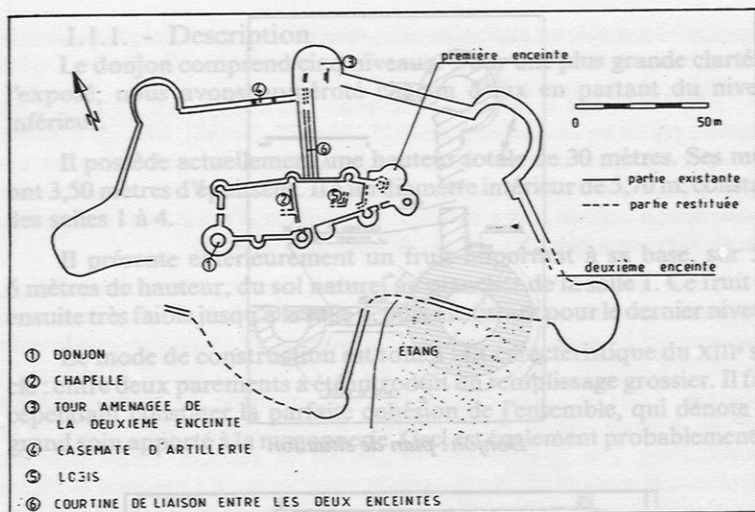
(3) DESPAS, « Trouaille de coins en bronze (Près la Roche-Marie) et autres », *Bulletin et mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. 33, 1904, p. LXV-LXVII.

(4) LEROUX (Gilles) et PROVOST (Alain), *Carte archéologique de la Gaule. L'Ille-et-Vilaine*, Paris, 1990, p. 225-226.

(5) Mention en est faite dans l'acte de donation du monastère de Gahard à l'abbaye de Marmoutier cité par Dom MORICE, *Preuves de l'histoire de Bretagne*, tome 1, p. 360.

(6) BRAND'HONNEUR (Michel), *Les mottes médiévales d'Ille-et-Vilaine*, 1990, p. 86.

(7) Par contre, il est plus plausible qu'il y ait eu une motte, non mentionnée par M. Brand'honneur, au lieu dit « la Mottais », où existait encore un manoir avec une chapelle sous l'Ancien Régime.



Plan de situation

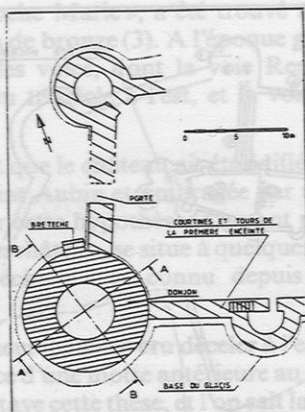
En 1223, le duc de Bretagne décide d'élever un château dans la forêt qu'il possède entre Rennes et Fougères. Ses motivations sont multiples. Tout d'abord, un intérêt stratégique évident : situé sur la marche franco-bretonne, il renforce le dispositif de défense de sa frontière. De plus, acte d'autorité, il montre aux turbulents barons de Fougères et de Vitry qu'il est leur souverain. Cela inaugure le renforcement de l'autorité ducal. Enfin, le duc aimait venir chasser dans la forêt et trouvait tout avantage à y posséder un pied à terre.

Le site répond aux nécessités de la construction et de la stratégie : l'aspect défensif est assuré par l'à-pic naturel de la crête rocheuse qui traverse la région, ainsi que par un marécage qui, une fois aménagé, pouvait fournir un plan d'eau suffisamment important. De plus la pierre était présente en abondance, ainsi que le bois.

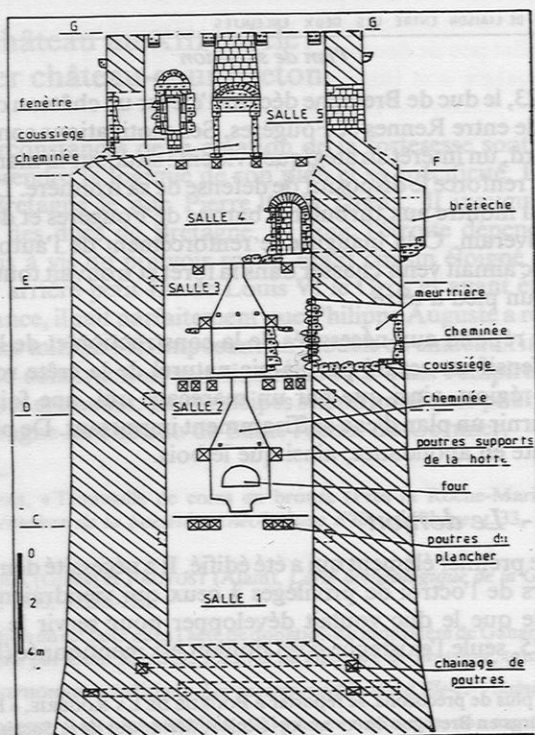
### 1.1. - Le donjon

C'est le premier élément qui a été édifié. Il a nécessité deux années de labeur. Lors de l'octroi de privilèges à ceux qui viendraient s'installer dans la ville que le duc voulait développer pour servir le château, le 17 avril 1225, seule l'existence d'un donjon est mentionnée (8).

(8) Pour plus de précisions, se reporter à BOURDE DE LA ROGERIE, « Fondations de villes et de bourgs en Bretagne du XI<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle », *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne (S.H.A.B.)*, t. 9, 1928, p. 69-106 ; LEVRON (Jacques), « Pierre Mauclerc, duc de Bretagne », *S.H.A.B.*, t. 14, 1933, p. 204-295 et t. 15, 1934, p. 199-329.



Donjon : plan de situation



Donjon : coupe A.A

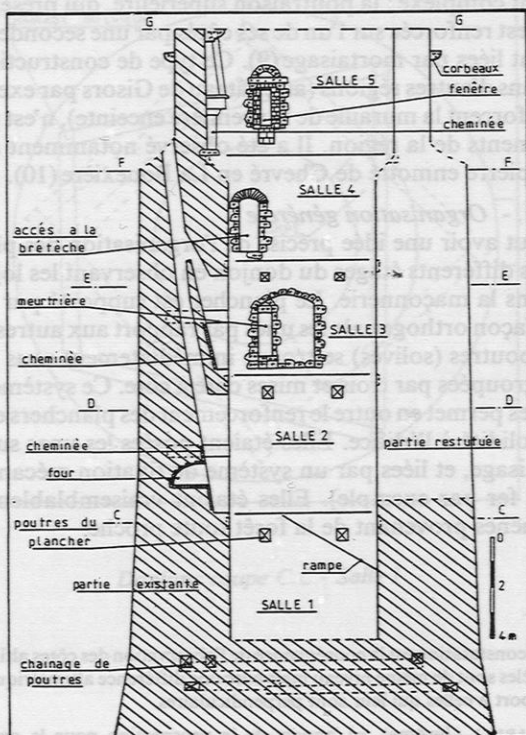
### 1.1.1. - Description

Le donjon comprend cinq niveaux. Pour une plus grande clarté de l'exposé, nous avons numéroté chacun d'eux en partant du niveau inférieur.

Il possède actuellement une hauteur totale de 30 mètres. Ses murs ont 3,50 mètres d'épaisseur. Il a un diamètre intérieur de 5,70 m, constant des salles 1 à 4.

Il présente extérieurement un fruit important à sa base, sur 5 à 6 mètres de hauteur, du sol naturel au plancher de la salle 1. Ce fruit est ensuite très faible jusqu'à la salle 4, puis inexistant pour le dernier niveau.

Le mode de construction est tout à fait caractéristique du XIII<sup>e</sup> siècle : entre deux parements a été introduit un remplissage grossier. Il faut cependant constater la parfaite cohésion de l'ensemble, qui dénote un grand soin apporté à la maçonnerie. Ceci est également probablement lié



Donjon : coupe B.B

à la qualité de la pierre calcaire utilisée pour faire la chaux composant le mortier.

L'appareillage a été fait avec soin. Le donjon est constitué en majeure partie en moyen appareil (25 - 40 x 25 - 30 cm), bien qu'il puisse par endroits être assimilé à un *opus incertum*, ce qui là encore est représentatif de cette époque. Cela tient en fait à la technique de construction utilisée : on a rattrapé les niveaux d'arase avec des petites pierres servant à caler les pierres de plus gros module.

Entre la base du donjon et la salle 1, sur le parement extérieur, apparaissent en deux endroits des trous qui semblent s'enfoncer dans la maçonnerie. Le plan nous permet d'affirmer qu'il s'agit d'un système de poutraison destiné à renforcer la base de la tour et pallier l'absence de chaînage. C'est là l'application du vieux principe du *murus gallicus* gaulois. A Saint-Aubin, il existe deux systèmes qui se superposent en se chevauchant. Les poutres ont 40 x 40 cm de section. L'ensemble est relativement complexe : la poutraison supérieure, qui présente la forme d'un carré, est renforcée sur l'un de ses côtés par une seconde poutre. Ces poutres sont liées par mortaisage (9). Ce type de construction, que l'on retrouve dans d'autres régions (au château de Gisors par exemple où des poutres renforcent la muraille de la première enceinte), n'est pas étranger aux monuments de la région. Il a été observé notamment à la base du donjon en pierre enmotté de Chevré en La Bouexière (10).

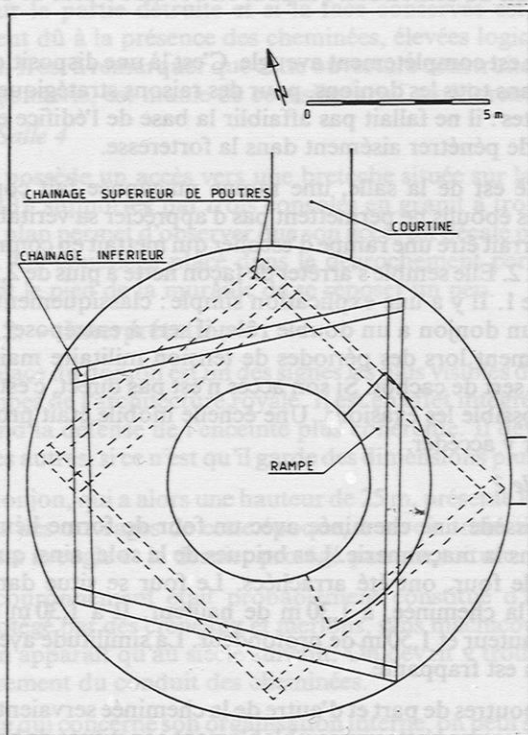
#### 1.1.1.1 - Organisation générale

On peut avoir une idée précise de l'organisation des planchers qui séparent les différents étages du donjon en observant les logements des poutres dans la maçonnerie. Le plancher est supporté par des poutres placées de façon orthogonale les unes par rapport aux autres. Un second niveau de poutres (solives) se trouve immédiatement sous le plancher. Elles sont groupées par trois et mises côte à côte. Ce système de poutres entrecroisées permet en outre le renforcement des planchers et assure une meilleure solidité à l'édifice. Elles étaient posées les unes sur les autres, sans mortaisage, et liées par un système de fixation mécanique (clous, plaques de fer par exemple). Elles étaient vraisemblablement taillées dans des chênes provenant de la forêt toute proche.

(9) Cette constatation est la conséquence de l'observation des côtes altimétriques. Les poutres parallèles sont de même niveau mais avec une différence altimétrique de l'ordre de 15 cm par rapport à celles qui leur sont perpendiculaires.

(10) CUCARULL (Jérôme), « L'apport de la prospection pour la connaissance de l'occupation du bassin de Rennes à l'époque médiévale : l'exemple des mottes castrales », *Revue archéologique Sites*, n° 40, 1989, p. 14-30 ; BRAND'HONNEUR (Michel), *op. cit.*

L'accès au donjon se faisait probablement au niveau du premier étage (salle 2). On ne pouvait d'ailleurs y accéder que depuis la courtine sud. Le système d'entrée ne devait pas être différent des autres châteaux de cette époque (11).



Donjon : coupe C.C - Salle 1

(11) GARDELLES (Jacques), « De saint Louis à Philippe le Bel, le XIII<sup>e</sup> siècle », *Le château en France*, Paris, 1986, p. 79-84.

Le système de circulation permettant de passer d'une salle à l'autre n'a pas laissé de trace. On avait évidemment des escaliers, en bois ou en pierre, qui devaient longer le parement intérieur de la tour.

#### 1.1.1.2 - Description des étages

##### — Salle 1

Le sol de cette salle n'est actuellement plus visible car il est recouvert par le remblais de démolition qui peut être évalué à plus de deux mètres d'épaisseur.

La salle est complètement aveugle. C'est là une disposition générale appliquée dans tous les donjons, pour des raisons stratégiques et techniques évidentes : il ne fallait pas affaiblir la base de l'édifice et offrir des possibilités de pénétrer aisément dans la forteresse.

Du côté est de la salle, une rampe maçonnée fait corps avec la muraille. Les éboulis ne permettent pas d'apprécier sa véritable inclinaison. Ce pourrait être une rampe d'escalier qui mettait en communication les salles 1 et 2. Elle semble s'arrêter de façon nette à plus de 2,50 m du sol et de la salle 1. Il y a une explication simple : classiquement, le niveau inférieur d'un donjon a un double rôle, il sert à entreposer des vivres, particulièrement lors des périodes de tension militaire mais en temps ordinaire, il sert de cachot. Si son accès n'est pas direct, c'est donc pour rendre impossible les évasions. Une échelle mobile était probablement utilisée pour y accéder.

##### — Salle 2

Elle possède une cheminée avec un four de forme hémisphérique encastré dans la maçonnerie. Les briques de la sole, ainsi que celles qui tapissaient le four, ont été arrachées. Le four se situe dans la partie centrale de la cheminée, à 1,30 m de hauteur. Il a 1,30 m de largeur, 0,80 m de hauteur et 1,50 m de profondeur. La similitude avec le donjon de Dourdan est frappante.

Deux poutres de part et d'autre de la cheminée servaient de console pour supporter une hotte vraisemblablement constituée de briques ou en pan de bois. Cette hotte est rapportée sur le conduit de cheminée car il n'existe pas d'arrachement à ce niveau. Cette cheminée, comme celle de la salle 3, ne devait sûrement pas être en pierre car le plancher n'aurait pu sans danger supporter un tel poids. Cela n'implique d'ailleurs nullement une structure frustrée et l'on connaît de beaux exemples de hottes en pan de bois ouvragées (12).

(12) VIOLLET LE DUC, *Encyclopédie médiévale*, rééd. 1978, notamment p. 324.



— *Salle 3*

Elle est chauffée par une cheminée qui utilise le même conduit que celle du niveau inférieur. Elle a les mêmes caractéristiques que celle décrite précédemment. On peut cependant noter que son fond est maçonné avec des briques disposées en *opus spicatum*.

Il subsiste le montant d'une ouverture qui éclairait la pièce. Son ébrasement est très faible (0,30 m x 1,90 m). D'autres ouvertures devaient exister sur la partie détruite et si la face conservée est aveugle, c'est simplement dû à la présence des cheminées, élevées logiquement sur le côté nord. Il est à remarquer que cette ouverture construite dans la masse de la maçonnerie, est munie de coussièges qui améliorent le confort.

— *Salle 4*

Elle possède un accès vers une bretèche située sur la face nord du donjon (13), supportée par trois consoles en granit à trois ressauts. Le dessin en plan permet d'observer que son accès est décalé par rapport à la bretèche. Un coussiège placé dans le décrochement permet au soldat surveillant le pied de la muraille de se reposer un peu.

### 1.1.2. - Interprétation

La place du donjon est un des signes les plus visibles de l'application des principes de l'architecture royale. Il est en effet intégré à la muraille, ce qui rend la défense de l'enceinte plus cohérente. Il devient une tour comme les autres, si ce n'est qu'il garde des dimensions plus importantes.

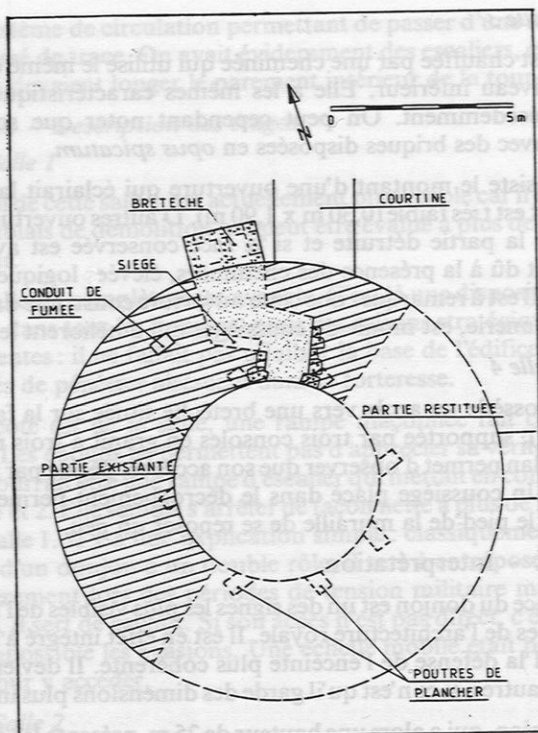
Le donjon, qui a alors une hauteur de 25 m, présente les dispositions classiques des ouvrages de cette époque, à savoir trois niveaux dont le premier est aveugle et le dernier protégé par une toiture.

Le couronnement était probablement constitué d'un chemin de ronde protégé par des créneaux et merlons, sans machicoulis puisque ce principe n'apparaît qu'au siècle suivant. On devait y trouver également l'aboutissement du conduit des cheminées.

En ce qui concerne son organisation interne, on peut se demander si on n'a pas un embryon de spécialisation des pièces. La présence d'un four au niveau 2, fait penser à une cuisine, alors que la pièce 3, plus aérée, semble plus habitable, sans qu'on puisse toutefois évoquer un logis, étant donné l'exiguïté des lieux. La salle 4, avec sa bretèche, semble avoir un rôle plus proprement militaire. Cela pourrait s'expliquer par le fait que le donjon est la seule partie du château achevée en 1225, soit deux ans après le début des travaux. La première enceinte a été bâtie ultérieurement,

---

(13) Il pourrait également s'agir d'une simple latrine, mais rien ne permet de trancher, en l'absence d'observation directe.



Donjon : coupe F.F - Salle 4

mais nous ne possédons aucune indication chronologique précise. Certains auteurs (14) ont avancé que c'était la seule partie achevée à la fin du règne de Pierre de Dreux. Le logis n'ayant été élevé que plus tard, le donjon a dû en faire office pendant un certain temps.

Le passage à une défense active est très limité au XIII<sup>e</sup> siècle. La faiblesse des embrasures des ouvertures, constatée notamment pour la salle 3, en est la preuve tangible.

### 1.2. - L'enceinte primitive

La levée d'un plan d'ensemble a permis de comprendre comment s'organisait l'enceinte du XIII<sup>e</sup> siècle.

(14) OGÉE, MARTEVILLE ET VARIN, *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne*, 1843, t. II.

### 1.1.1. - Description

La première enceinte occupe un espace restreint. En effet, elle fait 68 m x 22 m. C'est là l'application des méthodes de construction françaises, selon le principe suivant lequel, pour assurer la cohésion de la défense, il faut limiter les distances à défendre.

Elle est composée de huit tours, sans compter le donjon. Premier élément qui n'apparaissait pas nettement, l'enceinte était terminée à l'est par une petite tour en éperon. Elle est d'ailleurs toujours visible, entièrement recouverte par la végétation.

Les tours sont de trois types. Celles qui sont situées au milieu de la muraille ont une forme semi-circulaire de 3 m à 3,50 m de diamètre intérieur et des murs de 2 m d'épaisseur. Leur entrée, décalée sur un côté, a 1 m de largeur. Elles sont au nombre de deux.

Le second type est constitué des tours d'angle. Leur saillie par rapport à la muraille est plus importante que les précédentes : 4,80 m x 5,20 m contre 3,60 m. De plus, leur forme intérieure est circulaire, d'un diamètre de 3,40 m. Leurs murs ont 4 m d'épaisseur. Leur ouverture est située dans l'axe de la tour. Elles sont au nombre de quatre. Cependant, les deux tours encadrant celle en éperon à l'est qui protège un angle plus faible, affectent une légère forme de fer à cheval.

Enfin, les deux tours du châtelet d'entrée sont évidemment plus fortes. Elles ont une forme de fer à cheval outrepasée. Elles sont plus spacieuses avec un diamètre intérieur de 6 m. L'entrée avait une largeur de 2,50 m, soit juste la largeur d'une charrette, toujours dans un souci de ne pas l'affaiblir. De plus, afin de réduire les risques de sape, une fausse braie de près de 2 m de largeur a été placée au pied de la muraille.

### 1.2.2 - Interprétation

La présence du substrat rocheux a conditionné le plan d'ensemble. En effet, à l'est du châtelet, la muraille marque un infléchissement vers le nord-est. On a probablement voulu suivre ici l'affleurement. Cela donne lieu à un rattrapage qui explique que la tour ouest du châtelet est la seule qui fasse saillie à l'intérieur de l'enceinte.

Nous avons bien là l'application du principe des châteaux-cours français. Il est frappant de constater combien les principes du flanquement sont appliqués ici. Tout d'abord, la distance entre deux tours est relativement faible, particulièrement au sud où elle ne dépasse pas 10 m, alors qu'au nord, elle atteint 22 m. Cela s'explique logiquement. La muraille sud cumule deux grandes faiblesses : d'une part la porte d'entrée ; d'autre part, c'est à partir de cette muraille que l'on peut pénétrer dans le donjon. On multiplie donc les obstacles pour en rendre l'accès

plus difficile. Ce type de plan géométrique fait d'ailleurs école en Bretagne. On peut citer entre autres le château du Plessis-Bertrand en Saint-Coulomb, édifié en 1250, qui présente en réduction la même organisation.

Les douves qui entouraient cette première enceinte étaient probablement sèches. Par un acte de 1797, Anne Méaulle déclare « avoir commencé pendant le cours de l'an cinq les bouleversements des terres de la partie orientale du château de Saint-Aubin-du-Cormier nommée la douve verte » (15). Peut-être est-ce là un souvenir du temps où les douves sèches étaient recouvertes d'herbe.

D'importants travaux ont dû être fait pour modifier le paysage. L'aménagement de l'étang a nécessité le creusement et le déplacement d'une masse considérable de terre. Une bonne partie, voire la totalité, a constitué l'éperon qui borde l'étang et qui est constitué d'un remblai très hétérogène.

D'autre part, d'importantes extractions de pierre ont été effectuées, non seulement pour fournir les matériaux de construction, mais également pour creuser des douves autour de l'enceinte. Des traces sont encore visibles de ce travail à l'ouest du donjon où le front de taille de 4-5 m de hauteur laisse imaginer les quantités considérables de pierre qui ont été extraites à cet endroit.

## 2 - Les évolutions (XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles)

Pour tous les châteaux bretons, les deux derniers siècles du Moyen Age sont déterminants (16). La guerre de Succession puis la guerre de Cent Ans mettent les forteresses en première ligne. On ne cesse donc de les réparer et les améliorer. En ce qui concerne le château de Saint-Aubin, d'importants travaux, dont la nature nous est inconnue, sont effectués par les ducs bretons Jean V et François II (17).

(15) Arch. dép. Ille-et-Vilaine, cahier de délibérations de la municipalité de Saint-Aubin-du-Cormier, D1/1.

(16) JONES (Michael), « The defence of Medieval Brittany : a survey of the establishment of fortified towns, castles and frontiers from the Gallo-Roman period to the end of the Middle Ages », *Archeological Journal*, n° 138, 1981, en particulier p. 167-195.

(17) LA BORDERIE, *Histoire de Bretagne*, t. IV, rééd. 1972, p. 287-288 (1435-1437), 352 (1449) et 447 (1464).

## 2.1 - *Le donjon*

### 2.1.1. - L'adjonction d'un étage

La salle 5, qui est sensiblement différente des autres niveaux du donjon est en fait une adjonction tardive.

#### 2.1.1.1. - *Description*

Ses murs n'ont plus qu'une épaisseur maximum de 1,50 m et leur parement extérieur est constitué de blocs de granit soigneusement appareillés.

Une porte, de 2,30 m de hauteur et 0,90 m de largeur, donne accès à un chemin de ronde manifesté par un décrochement de 1,30 m de largeur. Ce chemin était couvert, comme le confirme la présence, 4 m plus haut, de corbeaux en granit, espacés régulièrement sur le parement extérieur de la pièce.

Deux fenêtres de 1,30 m x 0,50 m avec des coussièges latéraux éclairent la pièce. Leur linteau est surmonté par un arc de décharge en granit intégré dans la maçonnerie.

La cheminée est également remarquable. Elle a 1,60 m de largeur et 2,20 m de hauteur. Elle est entièrement en pierre et de construction très soignée. Le jambage, les corbelets et le bandeau sont en granit. Son linteau, d'une hauteur de 30 cm, comporte un clavetage avec un S de Jupiter. Elle est soulagée du poids de la hotte en pierre par un arc de décharge en granit d'un bel effet décoratif.

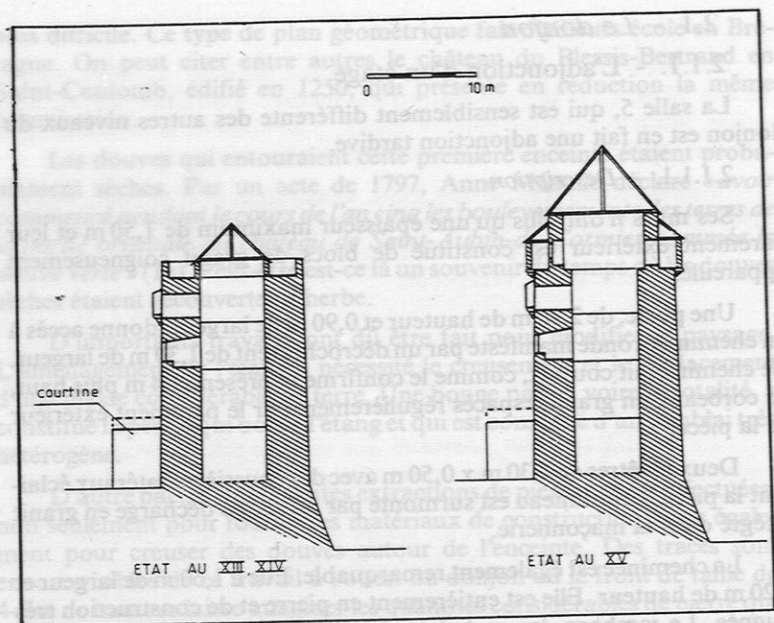
La salle est coiffée d'une charpente de forme-conique, que permettent de restituer les corbeaux à deux ressauts situés au niveau d'arase-superieur du donjon.

#### 2.1.1.2. - *Interprétation*

Le fait que l'architecture est ici plus élaborée et plus confortable n'est pas surprenant. A cette hauteur en effet, on n'a plus rien à craindre d'une attaque extérieure. La date de construction est probablement relativement tardive (fin XIV<sup>e</sup> - début XV<sup>e</sup> siècle). La cheminée est caractéristique de ce point de vue. On en trouve de très semblables aussi bien dans les monuments bretons (deuxième étage du donjon de Dinan) que dans d'autres régions — ainsi à Montreuil - Bellay en Bourgogne — (18) et l'on pourrait multiplier les exemples.

En ce qui concerne le chemin de ronde, la largeur du décrochement extérieur à la salle 5 n'est pas suffisant pour assurer une véritable

(18) VIOLLET LE DUC, *op. cit.*, p. 392-394.



Donjon : reconstitution

circulation. En conséquence, il était complété par un système en pierre sur machicoulis.

Enfin, il ne faudrait pas oublier qu'avec un étage supplémentaire, le donjon atteint une hauteur totale de plus de cent pieds, chiffre symbolique destiné à être mis en relation avec la grandeur du pouvoir qui l'a édifié.

### 2.1.2 - Modifications de détail

Il est possible que la bretèche de la salle 4 n'ait pas été construite dès l'origine du donjon. En effet, le décrochement observé dans le couloir d'accès s'explique peut-être par le fait que la bretèche a succédé à une ouverture classique de type archère. L'observation pourrait accréditer cette hypothèse, mais l'interprétation est ici délicate. La porte que défend la bretèche n'est sûrement pas contemporaine du donjon car elle n'aurait fait qu'affaiblir la muraille à cet endroit. Cependant, avec la construction du logis en 1435, la communication directe avec la partie est de l'enceinte devient plus difficile. Aussi, on a ouvert une porte pour pouvoir sortir aisément de cette partie de l'enceinte. Appliquant toujours le principe de flanquement, il fallait fournir un pendant au tir de la tour située au nord. La bretèche qui est « comme la transposition dans la pierre d'un morceau

de hourd qu'on collerait au mur extérieur d'une tour ou d'une courtine au-dessus d'une porte à défendre (...) et qu'on veut rendre inaccessible ou intenable par la projection de matières lourdes » (19) joue ce rôle.

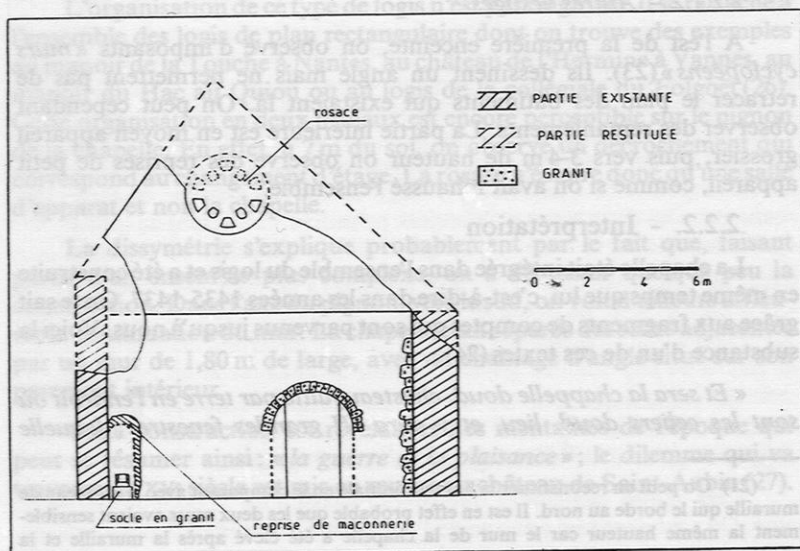
Des réparations constantes sont nécessaires pour le bon entretien des structures. Ainsi, dans les années 1435-1436, on installe une porte neuve à l'entrée du donjon (20).

## 2.2 - Les logis

### 2.2.1 - Description

#### 2.2.1.1 - La chapelle

Il ne reste de la chapelle que le pignon est. Il correspond à l'entrée de l'édifice, ce que laisse penser la rosace située à son sommet. Il est



Chapelle : élévation est

(19) GRAND (R.), « L'architecture militaire en Bretagne jusqu'à Vauban », *Bulletin monumental*, 1951, p. 45.

(20) Arch. dép. Ille-et-Vilaine, I F 628.

dissymétrique, le mur nord étant surélevé d'au moins 75 cm par rapport au mur sud (21).

L'entrée actuelle a été en partie remaçonée probablement afin d'éviter son écroulement. Large de 2,50 m à l'origine, elle a un sommet voûté encadré de granit.

Au nord de la porte, on voit une reprise de maçonnerie qui forme une niche. Un socle de statue semble indiquer qu'on vouait ici un culte particulier à un saint. Or, cette interprétation est sujette à caution. Tout d'abord, le socle n'est pas à son emplacement primitif puisqu'on en retrouve un semblable posé au milieu de la pelouse, non loin de là. Il s'agit d'une mise en scène effectuée lors de la création d'un jardin à cet endroit au siècle dernier. De même, on peut se demander si la niche n'est pas un rebouchage pour combler une brèche qui menaçait l'édifice, et qui pourrait être contemporain du « bricolage » de la porte. Cette « niche » pourrait également être une porte latérale bouchée (22).

#### 2.2.1.2 - *Autres vestiges*

A l'est de la première enceinte, on observe d'imposants « murs cyclopéens » (23). Ils dessinent un angle mais ne permettent pas de retracer le plan des bâtiments qui existaient là. On peut cependant observer des remaniements. La partie inférieure est en moyen appareil grossier, puis vers 3-4 m de hauteur on observe des reprises de petit appareil, comme si on avait rehaussé l'ensemble.

#### 2.2.2. - *Interprétation*

La chapelle était intégrée dans l'ensemble du logis et a été construite en même temps que lui, c'est-à-dire dans les années 1435-1437. On le sait grâce aux fragments de comptes qui sont parvenus jusqu'à nous. Voici la substance d'un de ces textes (24) :

*« Et sera la chappelle doud. chasteau faite par terre en l'endroit où sont les celiers doud. lieu, et y aura III grandes fenestres; laquelle*

(21) On peut en reconstituer la hauteur initiale en le comparant avec le morceau de muraille qui le borde au nord. Il est en effet probable que les deux murs avaient sensiblement la même hauteur car le mur de la chapelle a été élevé après la muraille et la construction en devenait de ce fait facilitée. Cette dissymétrie est d'ailleurs confirmée par une photo de la fin du siècle dernier, prise alors que le pignon était encore presque complet.

(22) Les remaniements de l'édifice sont encore sensibles. Ainsi, sur le parement extérieur du pignon, au-dessus de la porte, on voit un chaînage en granit dont l'utilité n'apparaît pas clairement.

(23) Selon l'expression de R. Grand, *op. cit.*

(24) LA BORDERIE, « Recueil de documents relatifs aux monuments de l'architecture militaire du Moyen Age en Bretagne », *Bulletin de l'Association bretonne*, 1893, rééd. 1991, p. 120.



*chappelle aura XIII piez de hault ou à l'esgal du plancher de la haulte salle doud. lieu de Saint-Aubin. Entre le pignon de laquelle salle et lad. chappelle aura par le bas une chambre à une cheminée d'une grande fenestre pour y vair. Et sur lesd. chappelle et chambre de parement, et y aura deux grandes fenestres et une cheminée. Et sur lesd. deux chambres aura un galetas de cinq piez de mur de haut, qui ne sera point mache-coullé (...). En lad. chappelle aura un grand vir (25) de pierre de taille dès la terre jucques en hault doud. galetas, qui servira à toutes celles chambres etc. »*

Schématiquement, le logis s'organise ainsi :

Rez-de-chaussée	Salle basse	Chambre	Chapelle
Premier étage	Haute salle	Chambre de parement	Chambre

L'organisation de ce type de logis n'est pas originale. Il se rattache à l'ensemble des logis de plan rectangulaire dont on trouve des exemples au manoir de la Touche à Nantes, au château de l'Hermine à Vannes, au manoir du Hac au Quiou ou au logis de la collégiale du Folgoët (26). Cette organisation en deux niveaux est encore perceptible sur le pignon de la chapelle. En effet, à 7 m du sol, on observe un décrochement qui correspond au changement d'étage. La rosace n'éclaire donc qu'une salle d'apparat et non la chapelle.

La dissymétrie s'explique probablement par le fait que, faisant partie d'un ensemble plus complexe, on a dû passer quelque peu la construction. Dans l'axe du pignon, vers le sud, on voit d'ailleurs affleurer la continuation du mur. La chapelle était séparée des salles adjacentes par un mur de 1,80 m de large, avec un chaînage d'angle situé sur son parement intérieur.

Cette construction est révélatrice des mentalités de l'époque qui peut se résumer ainsi : « *la guerre et la plaisance* » ; le dilemme qui va traverser le XV<sup>e</sup> siècle est mis en œuvre au château de Saint-Aubin (27).

(25) Escalier en vis ou en spirale (note de La Borderie).

(26) DÉCENEUX (Marc), « Vivre et paraître : un type de logis seigneurial du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle », *Artistes, artisans et production artistique en Bretagne au Moyen Âge*, colloque de Rennes, Paris, 1983, p. 365-368.

(27) MUSSAT (André), *Arts et cultures de Bretagne, un millénaire*, Paris, 1979, p. 68 et 74.

### 2.3 - Les renforcements de l'enceinte

#### 2.3.1 - Complément de la première enceinte

Tout d'abord, afin de renforcer la façade est qui est de loin la plus fragile, on construit deux grosses tours. Par chance, leur date de construction est connue. Nul doute qu'il s'agisse des deux tours mentionnées dans un fragment de compte de 1436-1437 (28). Ces tours diffèrent sensiblement des autres. Leur diamètre intérieur (4 m) est légèrement plus important, ainsi que l'épaisseur de la muraille (3,80 m), ce qui renforce l'hypothèse d'une datation récente (29), d'autant plus que Jean V, continuant en cela le choix de ses prédécesseurs, accentue le diamètre des tours et leur saillie sur la courtine (30). Mais surtout on y introduit un élément de confort, en l'occurrence des latrines, dont les conduits sont encore repérables. Elles reposent directement sur le substrat. Comme la pierre est relativement fragile, afin d'éviter toute détérioration naturelle ou provoquée, on a édifié un mur de soutènement bien appareillé.

Il est encore une fois curieux de constater combien ces changements semblent le résultat d'un « bricolage » maladroit. On s'est longtemps interrogé sur la présence de la structure à angle droit située au nord-est de l'enceinte, qui mesure 4,40 m de long sur 2,20 m de profondeur et qui semblait défier le bon sens de l'architecture militaire, créant des angles morts impossibles à défendre. Il s'agit en fait du système de raccordement entre les deux tours et l'enceinte primitive. Conscient de la faiblesse de l'ensemble on a renforcé l'angle avec un chaînage en granit. Cette disposition curieuse aurait pu être imposée par la présence du substrat rocheux qui affleure à cet endroit. D'autant plus que l'on retrouve la même disposition de l'autre côté de l'enceinte, mais l'excroissance n'a plus ici qu'une dizaine de centimètres.

Ce remaniement a dû avoir une certaine ampleur puisque un conduit de latrine débouche de l'excroissance à angle droit, ce qui laisse supposer qu'on avait aménagé là des salles logeables.

Cela induit également une réorganisation de la circulation de ce côté. On aménage une poterne de 1 m de large protégée par une entrée en chicane assurée par la prolongation de la fausse-braie à cet endroit. Elle

(28) Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 F 628. Le 15 novembre 1437 on parle de « XVI petites pantures et VIII pelletz à VIII petits huyssetz qui sont en IIII fenestres ès tours neufves esquelles ha en chacune fenestre deux huyssetz ».

(29) LA BORDERIE, 1885, *op. cit.*, p. 12.

(30) GRAND (R.), *op. cit.*, p. 26-27.

se fermait à l'aide de gros madriers posés en travers, encastrés dans la maçonnerie grâce à deux trous de 30 cm de section à la base de ses montants.

La construction du logis induit le rehaussement des 4 tours qui l'encadrent :

*« Et haulceront de maczonnerie les quatre tourelles d'endroit celle reparacion dès les corbeaux et machecoullaiz de boays desd. tourelles à l'esgal d'icely galetas, et en chacune tourelle aura une cheminée et pignon, et seront celles des tourelles machecoullées de pierre de taille ».*

A cette même époque, c'est l'ensemble de la forteresse qui fait l'objet d'un toilettage : un contrat est alors passé qui, entre autres choses, mentionne des réparations à faire « *tant de taille que de maczon* » aux « *fenestres, usseries, canonnières, arbalestrières, cheminées, machecoullaiz, veues* ». C'est dire l'état de relatif délabrement que devait alors présenter la forteresse.

D'autres travaux sont effectués en 1436 et 1437, sans qu'on puisse toujours en déterminer l'objet et l'emplacement exacts. En avril 1436, on travaille à « *la tour devers l'étang* » et on abat « *dou vieil mur pour faire une husserie de taille et pour vouter sur l'uys de la poterne dou donjon* » et même « *percer le mur de ladite pouterne* ». D'autre part, il est question d'une « *grousse tour* », qu'il est difficile de localiser et dont on refait les fenêtres (31).

### 2.3.2 - La deuxième enceinte

Le plan complet de l'enceinte peut être restitué grâce au plan sommaire levé lors de l'établissement du cadastre en 1833. Il faut d'ailleurs s'en méfier. En effet, sur l'éperon au sud figurent deux tours. Or l'observation de la muraille le long de l'étang montre que ce n'était là qu'une muraille circulaire, et non une tour au sens classique du terme. Cependant il présente un grand intérêt pour l'organisation de l'entrée est. L'une des deux tours qui encadrait la porte est d'ailleurs toujours matérialisée, au bord de l'étang, par un léger bombement.

#### 2.3.2.1 - Étendue et datation

La deuxième enceinte enferme une superficie considérable. Il y a 180 à 200 m entre les entrées ouest et est et 150 m entre la tour nord et le sud du promontoire. Son rôle est avant tout d'éloigner le plus possible les assaillants du donjon.

(31) Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 F 628.

Cette deuxième enceinte doit être contemporaine de l'apparition des boulevards dans les châteaux au début du XV<sup>e</sup> siècle (32). Mais elle n'a pas été construite en une seule campagne. En effet, deux modes de construction bien différenciés s'y observent. D'une part, des éléments formés d'arrachements du rocher à peine retouchés, avec des blocs énormes de plusieurs mètres de côté; d'autre part des parties parfaitement parementées, généralement en moyen appareil. Les auteurs ont déjà maintes fois souligné que cela pouvait constituer un élément de datation (33). On en connaît d'autres exemples, significatifs de la construction du XIII<sup>e</sup> siècle (34), ce qui nous fait nous demander si elle n'est pas en réalité plus ancienne.

En reportant ces données sur une carte, on peut proposer une chronologie relative. Ce sont d'abord les deux entrées, à l'ouest et à l'est, qui sont protégées. À l'est, c'est une grosse tour qui fait saillie, alors qu'à l'autre extrémité c'est une muraille en forme de fer à cheval imposante. Dans ce cas, c'est un véritable boulevard qui permet de protéger la porte.

Un parement de même type se retrouve sur le côté nord, protégeant le terre-plein à l'est du site. Il s'agit ici seulement de masquer les affleurements pour organiser une plate-forme où l'on pourra éventuellement installer des armes de jet.

On avait donc choisi de faire porter l'effort de défense sur les points névralgiques. Il faut dire que la présence de l'escarpement au nord rendait naturellement l'attaque difficile. De plus, au sud, l'étang et l'éperon permettaient d'avoir une position dominante. D'ailleurs, rien n'empêchait alors de dresser une palissade en bois, étant donnée la proximité et l'abondance de ce matériau.

Enfin, on peut se demander comment se présentaient les douves, et en particulier si elles étaient en eau. Un examen du plan dressé en 1833 apporte en partie une réponse. On y voit l'étang longer l'éperon à l'ouest. C'est probablement un vestige de la douve en eau qui devait ceinturer la deuxième enceinte. Ces eaux étaient probablement régulées par les vannages d'un moulin qui se situait dans cette enceinte. Il est détruit à la fin du Moyen Âge, comme le confirme l'étude du livre rentier établi

(32) MESQUI (Jean), *Châteaux et enceintes de la France médiévale*, Paris, 1992, p. 86.

(33) LA BORDERIE, « Les monuments de l'architecture militaire du Moyen Âge en Bretagne, Observations générales, notes et documents », *Bulletin de l'Association bretonne*, 1886, rééd. 1991, p. 12; GRAND (Roger), *op. cit.*, p. 12.

(34) LEGUAY (Jean-Pierre), *Un réseau urbain au Moyen Âge, les villes du duché de Bretagne aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1981, p. 43-44.

quelques années plus tard (35). La description de l'ingénieur Corbineau en 1661 en apporte une confirmation : à l'extrême est de la deuxième enceinte, « d'un diamètre fort grand, estoit une autre tour, qui faisait l'angle de lad. ceinture, et finissait la longueur d'icelle au costé du nord, et flanquait au bout vers le levant une courtine d'environ 60 pas, au milieu de laquelle estoit le passage des eaux du moulin de lad. place, à présent ruiné et toutefois très nécessaire aud. château, par où se perd encore une partie de celle de l'estang » (36). Bien qu'on ne connaisse pas précisément son emplacement, il est possible que la partie de muraille conservée le long de l'étang, et qui présente une structure voûtée, ait été le point d'origine d'un canal d'aménée d'eau. Pautrel a proposé une restitution des batardeaux qui devaient retenir les eaux dans les douves. Il les place aux limites des différentes parcelles établies dans les douves (37), mais aucune constatation archéologique ne vient appuyer cette hypothèse.

### 2.3.2.2 - Le boulevard extérieur

Une construction vient sérieusement renforcer l'entrée ouest de l'enceinte. Il s'agit d'un boulevard construit en avant du château et dont le rôle est d'assurer la surveillance du passage qui relie la forteresse à l'enceinte urbaine. Elle se présente comme un espace rectangulaire de 60 m x 40 m fortement protégé par des murs pouvant atteindre plus de 5 m d'épaisseur, munie d'imposantes tours probablement logeables car on discerne un conduit de latrine sur la façade sud. Son mode de construction la daterait de la deuxième phase de construction de la deuxième enceinte.

Elle communiquait d'ailleurs avec le château, comme l'indique le texte de l'ingénieur Corbineau lors de sa visite du 17 février 1661 : « Pour joindre cette nouvelle pointe à la vieille fortification, il y avait un pont de communication au bout desd. courtines, couvert et épaulé de chaque costé d'une muraille resserrée afin d'estre veüe du dehors » (38).

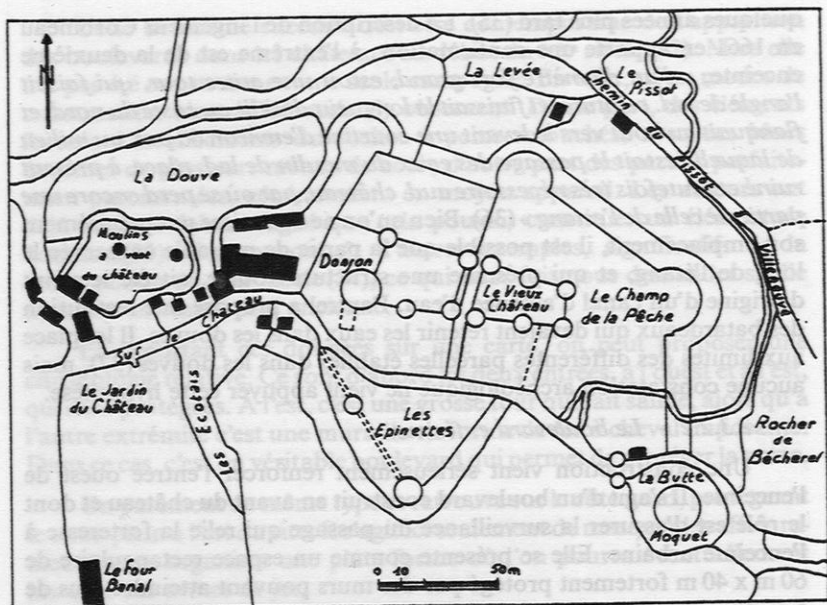
Une gravure de Bachelot de la Pilaie montre deux moulins à vent au-dessus de cette structure, ce qui est confirmé par le cadastre de 1833.

(35) MÉNAGER (Didier), *Le domaine royal de Saint-Aubin-du-Cormier et Liffré au milieu du XV<sup>e</sup> siècle*, Mémoire de maîtrise, Université de Rennes II, 1985, p. 77-78 : la visite de l'étang fait apparaître que le moulin n'existe plus, ayant été abattu « durant lesdictes guerres ». La bonde de l'étang nécessite de grosses réparations et « il est requis faire de neuf un soupape et cymentés de bon cyment entre les pierres de taille (...) et mettre des eclusses à la bonde ».

(36) Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 23 J 248.

(37) PAUTREL (Émile), *Notion d'histoire et d'archéologie pour la région de Fougères*, 1927, p. 547-548.

(38) Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 23 J 248.



On peut se demander si cela a une réalité historique. On n'en a jusqu'à présent trouvé nulle trace dans les textes et il s'agit peut-être d'une interprétation erronée de vestiges subsistants. Au XVII<sup>e</sup> siècle, comme l'indique Corbineau, on croit avoir affaire à d'anciens magasins !

### 2.3.2.3 - La muraille le long de l'éperon sud

Le pan de muraille subsistant au sud du site, le long de l'éperon longeant l'étang, a retenu notre attention d'un point de vue des techniques de construction. Il présente en effet des redans à sa base, destinés à rattraper la forte pente naturelle du terrain en créant des assises horizontales suffisantes pour l'élévation. Leur hauteur est encore visible dans la maçonnerie car marquée par un décrochement, mais leur longueur est floue car ils ont tendance à se chevaucher (39). Par contre, sur la paroi intérieure du mur n'est visible qu'un seul redans, très prononcé. La non-correspondance entre les deux parements est très probablement due au fait qu'ils ont été élevés indépendamment l'un de l'autre et reliés par un bourrage de pierres et de mortier.

(39) Nous en avons repéré 6. Leur hauteur varie de 40 à 55 cm, à l'exception d'un de 1,10 m. Leur longueur s'étale de 2,20 m à 6,40 m. La plupart d'entre eux ont d'ailleurs été arrachés lors de la démolition car on espérait ainsi pouvoir saper le mur.

D'autre part, il est frappant de constater que l'arrachement supérieur du mur présente en négatif la forme des redans de la base. Un décapage d'une partie du sommet nous a révélé que, bien que nous ayons affaire à un arrachement, la coupure est nette, parementée. Il est donc probable que le mur ait été monté par longueurs successives. Peut-être cela correspond-t-il à l'interruption de construction qui, lors d'une campagne, a toujours lieu l'hiver.

#### 2.4. - *L'adaptation à l'artillerie* (40)

Ce problème a fait dès le départ l'objet de toute notre attention. On sait en effet qu'une des premières mentions dans les textes d'embrasures adaptées aux armes à feu concerne la forteresse de Saint-Aubin en 1435 (41). Un compte du 16 avril 1436 indique un paiement d'ouvriers « pour faire des pierres à canon au pris de III sous chacun par jour » (42). Comme si, comme au XIII<sup>e</sup> siècle, le château avait été un lieu d'expérimentation de techniques nouvelles.

##### 2.4.1. - La casemate d'artillerie

###### 2.4.1.1 - Description

Sa surface est relativement restreinte. Ses dimensions maximales sont 2,40 m x 2 m pour une hauteur de 2,25 m. Elle présente grossièrement une forme de fer à cheval caractéristique des structures destinées à l'artillerie. L'ouverture donnant sur l'extérieur vers le nord fait actuellement 1,10 m x 1,25 m. Elle a été élargie lors de l'aménagement des jardins, comme l'indique une reprise de maçonnerie à cet endroit. Elle devait présenter à l'origine une forme circulaire plus ou moins élaborée.

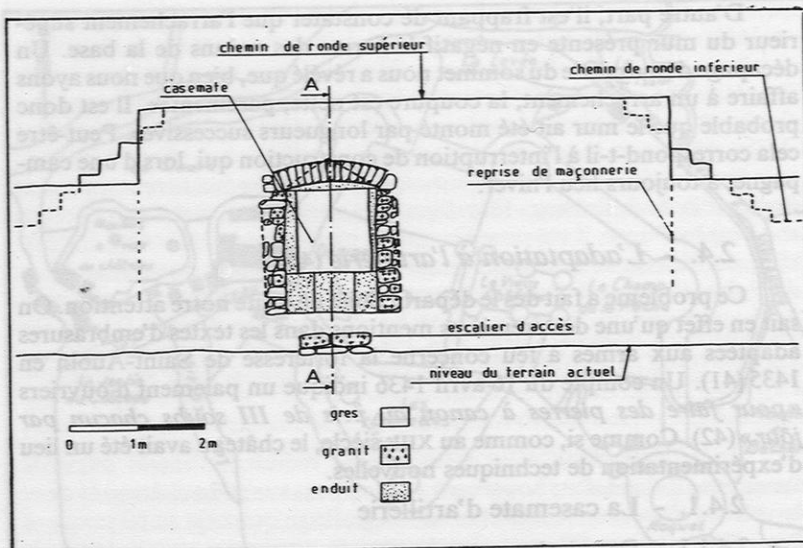
Dans les parois latérales de la casemate s'observent deux cavités de 25 cm de section et 35-40 cm de profondeur. Il s'agit des emplacements de poutres destinées à limiter les effets du recul du canon. C'est une disposition technique que l'on trouve généralement dans ce type de structure.

Une observation chronologique peut être faite. Sur le parement intérieur de la muraille, à 2,40 m à l'ouest et 4,40 m à l'est de la casemate, on voit nettement une reprise de maçonnerie qui correspond à un exhaussement de la muraille de 1,20 m à cet endroit. Pour construire la casemate, on a donc dû modifier la configuration des lieux. C'est donc là une indication de chronologie relative.

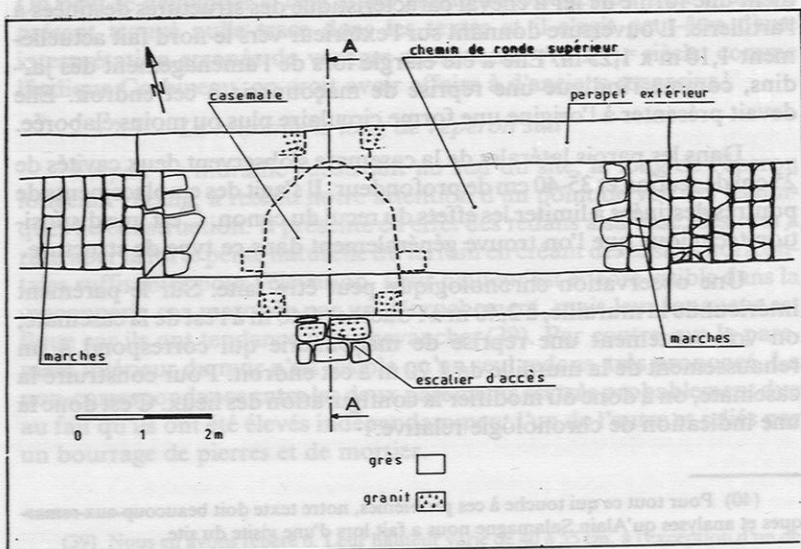
(40) Pour tout ce qui touche à ces problèmes, notre texte doit beaucoup aux remarques et analyses qu'Alain Salamagne nous a fait lors d'une visite du site.

(41) ROCOLLE (Pierre), *2 000 ans de fortification française*, Paris, 1973, t. 1, p. 147.

(42) Compte transcrit par LA BORDERIE in Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 F 628.



Casemate d'artillerie : élévation



Casemate d'artillerie : vue de dessus



#### 2.4.1.2 - *Interprétation*

Nous nous sommes demandé quelle pouvait être l'utilité de cette casemate apparemment pointée sans précision vers un horizon dégagé. Or, si l'on considère la portée théorique de l'engin, sans souci de précision, on s'aperçoit alors qu'il est pointé vers l'actuelle route de Rennes à Fougères. On protégeait ainsi l'entrée nord de la ville.

#### 2.4.2 - La tour nord de la deuxième enceinte : une remarquable tour d'artillerie

La pièce maîtresse de la deuxième enceinte, au nord du site, mieux connue depuis une campagne de sondages archéologiques, manifeste les ambiguïtés de l'évolution de la forteresse.

Une de ses originalités, et non la moindre, est qu'elle a été à l'origine d'une légende encore vivace dans la population locale, qui veut qu'il y ait eu à cet endroit un départ de souterrains se rendant à Fougères, à 25 km de là ! (43). On a d'ailleurs maintes fois souligné la liaison qui existe entre les légendes orales et les vestiges archéologiques (44).

##### 2.4.2.1 - *Description*

La tour présente une forme grossièrement circulaire. Sa taille est imposante : 20 m de diamètre extérieur. Elle est conservée sur une hauteur moyenne de 8 m et présente un léger fruit, de l'ordre de 60 à 80 cm. Elle comporte deux systèmes de salles, à l'ouest et à l'est de part et d'autre de la tour. Son parement extérieur est constitué d'un moyen appareil régulier parfaitement maçonné.

Du côté est, le long du glacis, au niveau du pré, une archère canonnière flanque la tour. A l'ouest, les structures sont plus complexes. Tout d'abord une archère protège le flanc de la courtine à laquelle succède un arrachement de mur discontinu de 1,40 m de largeur. Au pied du glacis, une porte murée, dont le seuil est à la même hauteur que la base de l'archère, donne accès à un terre-plein de 3 m de largeur, surélevé de près de 1 m par rapport au niveau du pré. Enfin, encore un peu plus près du glacis de la muraille, se situent 3 consoles de machicoulis en granit à trois ressauts, dont une seule est encore intacte. Elles sont à un mètre du glacis et éloignées de 30-40 cm les unes des autres.

(43) CUCARULL (Jérôme), « La mémoire d'une région : les survivances de la bataille de Saint-Aubin (XVI-XIX<sup>e</sup> siècles) », *Le Pays de Fougères*, n° 69, 1988, p. 39-43.

(44) PROVOST (Alain) et PRIOL (Alain), « Traditions orales et archéologie dans le bassin de Rennes », *Dossiers du Ce.R.A.A.*, n° G, 1984, p. 45-54.

Les salles ouest sont reliées à la première enceinte par un couloir maçonné de 0,95 m de large et 1,80 m de haut, conservé sur 14 m de long.

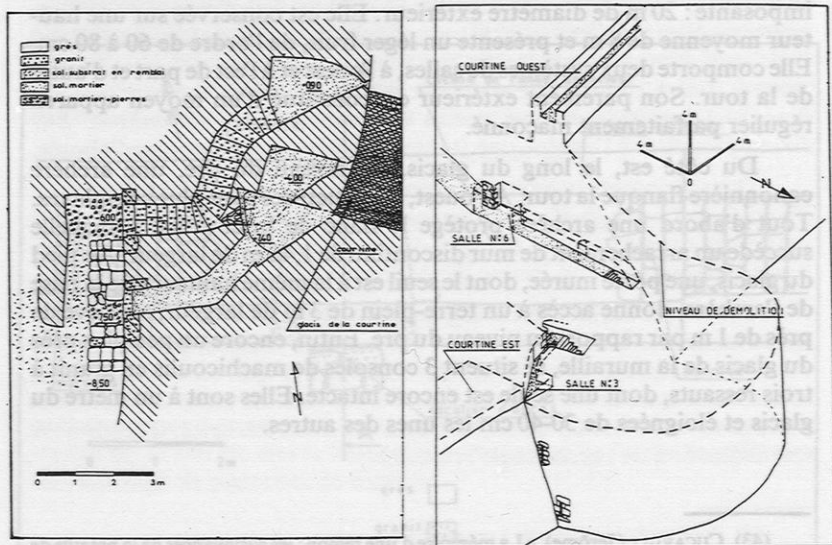
— *Salles est*

Au niveau inférieur, se situe une salle triangulaire de 2,50 m x 1,90 m et haute de 1,75 m. Elle comporte une meurtrière haute de 90 cm, aux faces biseautées, large de 25 cm à la base, qui possède deux encoches à mi-hauteur.

La salle du niveau supérieur, bien que plus petite (1,80 m x 2,50 m x 2,10 m), présente les mêmes caractéristiques que la précédente. Une archère simple de 35 cm de large sur 90 cm de haut donne sur l'extérieur.

Les bases d'une troisième salle ont été dégagées par la fouille. De même forme que les deux premières (2,60 m x 2,50 m x 2,10 m), elle se raccorde à l'escalier qui mène aux autres salles par un couloir de 70 cm de large et 3,50 m de longueur.

Les salles sont décalées les unes par rapport aux autres. C'est là l'application parfaite du principe d'étagement de la défense qui permet de parfaitement surveiller le glacis sur toute sa hauteur.



Tour nord de la deuxième enceinte :

*salles est - vue en plan*

*perspective est*

— *Salles ouest*

Leur agencement est un peu différent. On ne retrouve qu'un niveau de salles, à hauteur du pré. Un escalier mène à une porte murée, comblée et transformée en poste de guet sommaire : une meurtrière de 25 cm x 36 cm ne donne qu'un champ de vision fort limité. De plus, une banquette, simple excroissance du mur, a été aménagée. A ce même niveau se trouve une salle triangulaire (2,50 m x 2,50 m x 1,30 m) avec une archère de 90 cm x 30 cm.

Grâce aux sondages qui ont permis de les vider de leurs détritux, nous comprenons mieux maintenant leur évolution. Dans un premier état, la porte donnait sur une salle extérieure dont l'emprise est encore marquée par une plate-forme de 3 m de largeur, surélevée de 1 m par rapport au niveau du pré. L'arrachement de mur la délimitait. De plus, la pierre de granit, visible dans cet arrachement, laisse entrevoir qu'il y avait probablement à cet endroit une ouverture pour surveiller l'extérieur. Cette fausse braie devait avoir un aspect sommaire.

Puis la porte a été bouchée, peut-être à la suite d'une restructuration de la tour, ce qui a entraîné la démolition de la salle extérieure. Comme la canonnière ne se trouvait qu'à 4 m du pied du glacis, on a construit une bretèche pour la défendre plus efficacement.

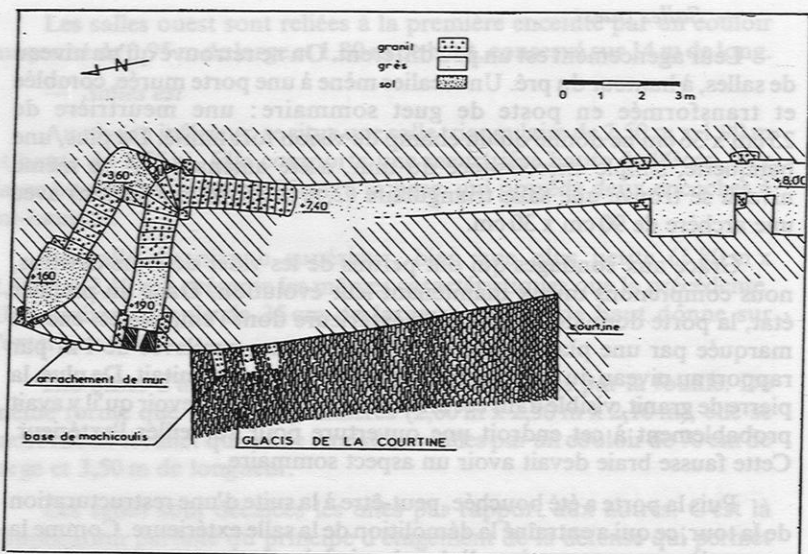
Ces transformations ont d'ailleurs pu être faites simultanément. On en connaît d'autres exemples. Pendant toute la durée du siège de Champ-toceaux, en 1420, on s'affaire jour et nuit à parfaire les défenses : les tours sont remplies de terre et de pierrailles pour limiter les effets de la sape, et les portes les plus vulnérables murées. De plus, sont construites un peu partout des échauguettes et des guérites pour les guetteurs (45). Il pourrait y avoir là un phénomène similaire de renforcement.

— *Le couronnement*

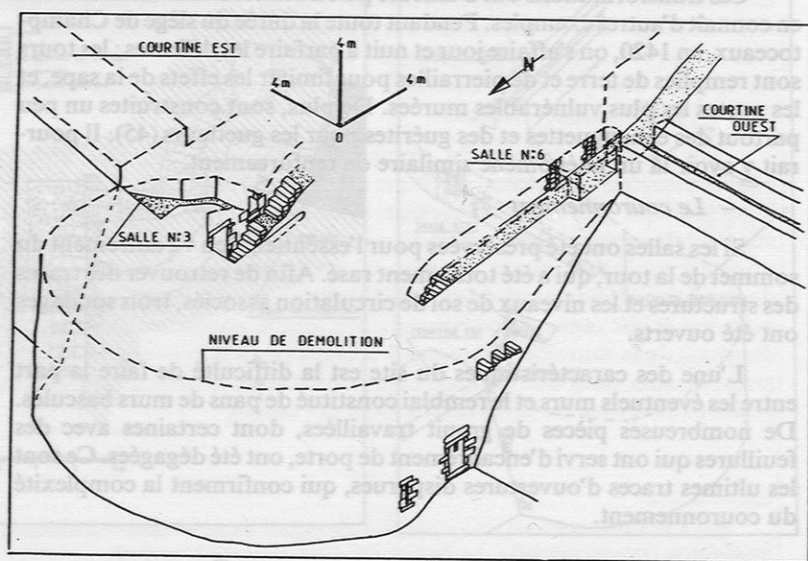
Si les salles ont été préservées pour l'essentiel, il en va autrement du sommet de la tour, qui a été totalement rasé. Afin de retrouver des traces des structures et les niveaux de sol de circulation associés, trois sondages ont été ouverts.

L'une des caractéristiques du site est la difficulté de faire la part entre les éventuels murs et le remblai constitué de pans de murs basculés. De nombreuses pièces de granit travaillées, dont certaines avec des feuillures qui ont servi d'encadrement de porte, ont été dégagées. Ce sont les ultimes traces d'ouvertures disparues, qui confirment la complexité du couronnement.

(45) LEGUAY (J.-P.), *op. cit.*, p. 70.



Tour nord de la deuxième enceinte : salles ouest - vue en plan



Tour nord de la deuxième enceinte : perspective ouest

D'autre part, l'observation stratigraphique apporte quelques éléments supplémentaires. Un sondage avait été établi au nord de la tour afin de retrouver les traces de la muraille et d'un éventuel chemin de communication. Sous la couche d'humus, se trouvait une couche de 0,50 à 1 m d'épaisseur de remblai hétérogène, composé de gros blocs de schiste, reposant sur une couche identique mais rougie par la chaleur, de 20 à 60 cm d'épaisseur, le tout reposant sur une couche de charbon de bois qui repose directement sur le niveau d'arasement de la tour. Or, entre 2,65 m et 2,80 m à partir du bord nord de la tour, la couche de remblais rougi disparaît brusquement et la cendre ne semble plus en place. Cela peut être interprété comme le vestige d'un chemin de ronde couvert qui se serait effondré sur place.

Dans tous les sondages est apparue une couche de charbon de bois d'une épaisseur relativement importante (20 cm en moyenne). Cette abondance s'explique par la combustion de charpentes, probablement couvertes en bardeaux, car l'on n'a trouvé aucune trace d'ardoise.

#### 2.4.2.2 - Interprétation

L'ensemble a été construit par élévations successives. A 1,50 m au-dessus du niveau du sol démoli, se situe un décrochement sur lequel est posé un second mur, 10 cm en retrait. Cela prouve que le cœur de la tour a été remblayé au fur et à mesure de son élévation. Cependant, la partie conservée de la tour a été élevée en une seule campagne : en effet, les niveaux des salles correspondent de part et d'autre du remblai.

On peut se demander si la présence des affleurements rocheux n'a pas déterminé fortement la forme et l'organisation de cette tour. Ils sont partout présents et d'ailleurs visibles à la base du parement au nord, où ils constituent par endroits la première assise de l'édifice.

La destination de cette tour pour l'artillerie ne fait aucun doute. L'archère canonnière de la salle est peut-être replacée dans l'ensemble des structures de ce type, dont la chronologie commence à être bien connue (46). Or l'archère canonnière de Saint-Aubin présente une tentative timide de double ébrasement. Partant de cette constatation, A. Salamagne nous a proposé une datation entre 1475 et 1485, plus vraisemblablement entre 1475 et 1480.

Il n'existe pas ailleurs d'ouvrage totalement similaire. On connaît d'autres exemples de salles d'artillerie triangulaires (47) mais la terre n'y

(46) SALAMAGNE (Alain), « Les années 1400 : la genèse de l'architecture militaire bourguignonne ou la définition d'un nouvel espace urbain », *Revue belge d'histoire militaire*, t. XXVI, n° 5, mars 1986, p. 325-432.

(47) TRUTTMANN (Philippe), « Ces forteresses autour desquelles s'est bâtie la France », *Archéologia*, n° 18, 1967, p. 70-77.



*Archère canonnière de la tour nord*

est pas utilisée. Par contre, la porte de la cité à Arras présente une similitude de conception car elle est renforcée d'une masse de terre de 13 m d'épaisseur (48). Cependant, elle est plus récente, construite de 1494 à 1498. La tour de Saint-Aubin fait donc figure de précurseur d'une nouvelle conception de l'architecture militaire qui utilisera de plus en plus fréquemment la masse de terre pour absorber les vibrations des coups qu'elle pourrait recevoir.

L'isolement des salles les unes par rapport aux autres permet de minimiser l'éventuelle explosion d'un canon, phénomène fréquent à l'époque. Cette conception remarquable laisse penser qu'elle n'a pu être conçue que par un de ces nombreux artilleurs qui sillonnent la Bretagne à cette époque.

(48) SALAMAGNE (Alain), « Pour une approche typologique de l'architecture militaire : l'exemple de la famille monumentale des tours-portes de plan curviligne », *Archéologia médiévale*, t. XVIII, 1988, p. 187 (description) et 205 (plan).

### 2.4.3 - Autres vestiges

A l'ouest de l'éperon sud, dans un jardin privé, jouxtant une demeure qui reprend la muraille, on peut observer deux grandes structures voûtées, par lesquelles on accédait probablement depuis le niveau supérieur par un couloir situé à l'est des structures. Il pourrait s'agir là d'une canonnière à gaine qui surveillait la douve à cet endroit.

### 2.4.4 - Bilan

Si l'on se réfère au texte rapportant les travaux de consolidation des années 1487, l'artillerie paraît être présente en nombre relativement important :

*« Item, je ay faict mettre à point la grouse serpentine et touz les canons, chascun à son lieu, là où ilz estoient ordrenez pour servir, et leur fis abiller des pierres de canon, à chascune ung nombre, de la groussour qu'il leur failloit pour tirez quand il en seroit mestiez, et paraillement à la serpentine ung nombre de plommées de la groussour et pesantour qui luy estoient propices pour en tirez. Et ausi je fis fere une grant quantité de pouldres de canon et de couleuvrine, par autant quil luy avoit de matiere oud. chasteau pour en fere.*

*Item, je fis monter toutes les couleuvrines qui estoient au chasteau sur petites reux et chevalletz, chascune selon sa groussour et à chascune des plommées de la groussour et pesanteur quilz leur estoient necessaires pour en tirer quant il en seroit mestier. Et aussy je feiz achapter un saulmon de plon pour fere des plommées outre celles qui y estoient paravant, qui cousta environ 20 ou 30 livres, je ne sais lequel».*

L'exemple de Saint-Aubin permet de s'interroger sur la véritable place accordée à l'artillerie dans le dernier tiers du XV<sup>e</sup> siècle en Bretagne. Traditionnellement, on considère que « les grandes lignes de l'architecture militaire restaient encore profondément marquées par certaines conceptions archaïques héritées des siècles précédents : toujours la même prédilection pour les hautes murailles et les tours élevées, tandis que l'adaptation aux progrès de l'artillerie restait assez rudimentaire, se limitant la plupart du temps à de simples bouches à feu sommairement aménagées dans d'anciennes archères » (49).

Quoi qu'il en soit, la rareté de l'utilisation du canon dans l'ensemble des forteresses des marches bretonnes (50) laisse deviner qu'aucun canon n'y a probablement jamais été effectivement utilisé.

(49) CINTRÉ (René), *La frontière franco-bretonne au Moyen Age, VI-XVI siècles. Économie, mentalités, guerre et société en pays de marches*, Thèse de doctorat d'État, Université de Rouen, 1989, vol. 3, p. 800.

(50) CINTRÉ (René), *op. cit.*, vol. 3.

Nul doute qu'on ait également élargi, comme dans l'ensemble des châteaux bretons, les douves afin que leur largeur puisse parer aux tirs de portée encore relativement faible de l'artillerie adverse (51). Au nord, où elle est seule conservée, elle présente une largeur de 15 à 20 m en moyenne, et ses talus intérieurs sont parementés, afin d'assurer une plus grande étanchéité et éviter les érosions.

### 2.5. - *Autres renforcements*

Dans les années 1480, alors que se préparent des campagnes militaires décisives, il est fort probable que le château de Saint-Aubin, comme un certain nombre de forteresses bretonnes, ne soit pas en état de soutenir une attaque violente. C'est d'ailleurs une période de forte évolution de l'architecture militaire bretonne dans son ensemble (52). Les travaux effectués sous la direction de Guillaume de Rosnyvinen montrent les efforts qui sont faits alors (53) :

*« Item je ay faict fere une gallerie de boys pour deffendre la grouse muraille quand l'avantmur seroit bastu depuis une vir qui a nom engin jucques à la tour neufve que Guillaume Riveren a fait fere, qui est devers Foulgeres, laquelle gallerie et planchée de clayes doublez, pour soustenir les gens d'armes pour deffendre lad. muraille ; laquelle gallerie a bien troys cens piez de longc et dix piez de large.*

*Item, il y a une tour qui ce appelle barbequenne devers Foulgeres, nommée Frillouse, laquelle est ouverte devers le chasteau en fers de cheval, laquelle je ay fait fermer de groux chesnes jointifs, de l'un coingn jucques à l'autre, de dix piez de hault hors de terre et quatre dedens terre, affin que quand la tour eust esté bastue, que cela les eust garder d'antrer en lad. place : le quel tauldeys a de longc environ cinquante ou soixante piez.*

*Item, une aultre tour qui est devers le Pissot, nommée le Perier, je ay fait faire parail paleys de groux chesnes jointifs, de l'un coign de la tour jucques à l'autre, pour ce que elle est ouverte devers le chasteau en fer de cheval comme l'aultre, affin que, quant lad. tour eust esté bastue, que led. paleys et fortification eust gardé les ennemis d'entrez dedens lad. place : le quel paleys a de longc cent ou six vings piez de longc et de hauteur dix*

(51) LEGUAY (J.-P.), *op. cit.*, p. 186.

(52) CINTRÉ (R.), *op. cit.*, t. 3, p. 785-820.

(53) Dom Morice a également rapporté ce texte mais nous préférons le citer d'après la transcription de La Borderie qui a relevé un certain nombre d'erreurs de lectures commises par son prédécesseur. Celle-ci est conservée aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine sous la cote 1 F 672.



*piez hors de terre et quatre dedens terre. Lesquelles tours nommées barbequennes sont fort subgictes à basteries, et pour ceste cause je ay faict fere la reparacion desurdicte.*

*Item, je fis fere ung palleys de groux boys jointifs au devant de la porte Basse, pour garder du traict de l'artillerie de sur le roc de Bescherell.*

*Item, je fis fere des manteaux de boys bien espays, paraill que l'on fait pour une serpentine ou pour un grox vulgaires, pour couvrir ung cannonier quant il tireroit de lad. artillerie. Et aussy je ay faict reparer les rateaux qui sont à l'entour du chasteau qui servent de garder d'escheler led. chasteau.*

*Item, je ay faict fere les planchers et les pons du grant belouart du chasteau et du donjon partout où il en estoit nécessité (...).*

*Item, je ay faict fere une muraille en franche matiere, de douze piez par abas en amortissant à dix piez en hault, là où il y a quatre canonnière, d'entre le belouart et le grant chasteau, pour garder que l'on n'eust peu rompre le pont leveys à entrer du grant chasteau au dedens dud. belouart, mès elle ne fut pas parachevée, il sc'en faillut troys ou quatre piés quant le siège fut mis devant lad. place. Et aussy je fis abiller de maczonnerie toutes les canonnières du chasteau et du belouard par tout où il estoit nécessité».*

Mais au moment décisif, ces renforcements ne seront pas suffisants et la forteresse est prise par les soldats français en octobre 1487 (54).

## Conclusions

Au fil des temps, le château, et son donjon en particulier, était devenu un symbole de la puissance de l'État breton. C'est d'ailleurs ce qui causa sa perte. Aussi, un an après la terrible bataille qui avait eu lieu non loin de Saint-Aubin, le roi de France décida d'abattre ce symbole, qui aurait pu devenir un point de résistance.

Symboliquement le donjon fut coupé en deux, seule la partie tournée vers la France étant, a-t-on dit, conservée. Les tours et murailles furent détruites jusqu'au niveau des premières ouvertures. L'acharnement qui fut alors déployé a pu être constaté. Ainsi, dans l'espace compris entre les deux enceintes, à l'est du couloir les reliant, existait jusqu'à une époque récente un pan de mur basculé de 1,50 m de haut et 2 m de long. De plus, sous la muraille nord de la première enceinte se voit une énorme cavité, creusée à la poudre dans l'espoir de saper le mur.

(54) LE BOUTEILLER, *Notes sur l'histoire de la ville et du pays de Fougères*, t. 3, p. 249-250.

Enfin, lors des sondages dans la tour nord de la deuxième enceinte l'impossibilité de reconstituer précisément le couronnement vient du fait que les structures avaient été rasées entièrement jusqu'aux fondations. Nous avons d'ailleurs retrouvé dans l'un de ces sondages un coin en fer de forme triangulaire qui avait été utilisé lors de la démolition. Son extrémité émoussée et tordue laisse penser qu'il a été jeté après avoir été mis hors d'usage par son utilisateur.

\*  
\*\*

Le château de Saint-Aubin joue architecturalement un rôle de relais. Au XIII<sup>e</sup> siècle, à partir de ce modèle prototype, le type du château royal français se répand dans l'ensemble du duché. C'est pourquoi, il porte encore en lui un certain nombre de traits archaïques. Cependant, un immense travail reste encore à faire pour la connaissance des forteresses bretonnes. Il faudra multiplier les études de détail pour embrasser la complexité des évolutions et appréhender l'efficacité des efforts déployés et la transmission des modèles ou des modes architecturaux. Au XV<sup>e</sup> siècle, Saint-Aubin est encore en pointe, choisissant des options architecturales qui seront généralisées quelques décennies plus tard. En cela, ce monument constitue un conservatoire d'architecture militaire qui mériterait une étude archéologique plus approfondie.

Jérôme CUCARULL  
Bernard LEPRÊTRE

#### RÉSUMÉ

Le château de Saint-Aubin-du-Cormier construit à partir de 1223 par le duc Pierre 1<sup>er</sup> et détruit en 1489 reste un monument méconnu. Suite à l'établissement de plans et de sondages archéologiques, plusieurs questions ont été résolues.

Cet édifice a joué un rôle important dans l'histoire et l'architecture militaire bretonnes. Au XIII<sup>e</sup> siècle, il est le premier château-cour édifié en Bretagne. Au XV<sup>e</sup> siècle, on y édifie une tour d'artillerie qui constitue un des premiers exemples connus d'utilisation d'un bourrage intérieur en terre servant à amortir les chocs d'artillerie. D'autre part, il a toujours eu un aspect de représentation de la magnificence du pouvoir ducal, qui explique l'impression grandiose qui se dégage encore des vestiges qui subsistent.